

Le chiffre d'affaires des auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 croissait continûment avant la crise sanitaire

Insee Première • n° 1873 • Septembre 2021



Cinq ans après leur immatriculation au premier semestre 2014, un tiers des auto-entrepreneurs ayant démarré leur activité sont toujours actifs. Pour la même génération, la proportion d'entrepreneurs individuels classiques pérennes à cinq ans est beaucoup plus élevée (53 %).

La part d'auto-entrepreneurs actifs cinq ans après leur immatriculation dépend fortement du secteur d'activité. Elle est la plus élevée dans la santé humaine et l'action sociale (45 %) et dans l'enseignement (31 %). Elle est plus faible dans le commerce (17 %).

La pérennité de l'entreprise croît avec l'âge de l'auto-entrepreneur et avec les moyens financiers au démarrage.

En 2019, le chiffre d'affaires moyen des auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 s'élevait à 15 800 euros. Avec la crise sanitaire, il a chuté conformément à l'ensemble de l'activité économique de 30 % au deuxième trimestre 2020 par rapport au même trimestre de l'année précédente. Le transport, les arts et spectacles et l'hébergement-restauration ont été davantage touchés, tout comme les entrepreneurs les plus âgés. L'activité a rebondi au troisième trimestre, plus fortement en dehors de l'Île-de-France.

En 2014, 551 000 entreprises ont été créées en France, dont 283 500 sous le **régime de l'auto-entrepreneur** (requalifié en micro-entrepreneur fin 2014). Ce régime représentait alors 51 % des créations d'entreprises de l'année. Relativement stable jusqu'en 2017, cette proportion augmente régulièrement depuis, jusqu'à atteindre 65 % en 2020.

Sur 100 auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2014, 66 ont effectivement **démarré une activité économique** en déclarant au moins un chiffre d'affaires lors de leurs huit premiers trimestres d'exercice ► **figure 1**. Parmi eux, 22 sont encore **actifs cinq ans après** sous le même régime. Ainsi, 33 % des auto-entrepreneurs ayant démarré leur activité sont

pérennes à cinq ans. Ces taux de démarrage, d'activité et de pérennité à cinq ans sont similaires à ceux de la génération d'auto-entrepreneurs qui avaient créé leur entreprise au premier semestre 2010 (respectivement 62 %, 22 % et 35 %). En comparaison, pour les entreprises individuelles créées en 2014 hors régime de l'auto-entrepreneur, la pérennité à cinq ans s'élève à 53 %.

► 1. Taux d'actifs et de pérennité des entrepreneurs immatriculés en 2014 selon leur secteur d'activité

en %

| | Auto-entrepreneurs | | | | | | Taux de pérennité à 5 ans des entrepreneurs individuels classiques |
|--|---------------------------------|-------------------|---------------------------------|---|------------------------|-----------|--|
| | Répartition à l'immatriculation | Taux de démarrage | Proportion d'actifs 5 ans après | Taux de pérennité à 5 ans (en % des auto-entrepreneurs ayant démarré) | | | |
| | | | | Activité principale | Activité de complément | Ensemble | |
| Industrie | 6 | 74 | 27 | 40 | 33 | 36 | 51 |
| Construction | 13 | 65 | 21 | 34 | 26 | 31 | 50 |
| Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles | 20 | 55 | 17 | 33 | 27 | 30 | 39 |
| Transports et entreposage | 2 | 46 | 9 | 17 | 22 | 19 | 65 |
| Hébergement et restauration | 3 | 63 | 20 | 33 | 28 | 31 | 43 |
| Information et communication | 6 | 67 | 18 | 32 | 24 | 27 | 41 |
| Activités financières et d'assurance | 1 | 59 | 15 | 26 | 22 | 25 | 56 |
| Activités immobilières | 1 | 55 | 14 | 26 | 21 | 25 | 33 |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 18 | 72 | 20 | 31 | 27 | 28 | 56 |
| Activités de services administratifs et de soutien | 7 | 63 | 20 | 34 | 31 | 32 | 50 |
| Enseignement | 6 | 79 | 31 | 44 | 36 | 39 | 55 |
| Santé humaine et action sociale | 4 | 84 | 45 | 57 | 51 | 54 | 76 |
| Arts, spectacles et activités récréatives | 4 | 71 | 25 | 37 | 35 | 35 | 56 |
| Autres activités de services | 9 | 69 | 26 | 42 | 33 | 38 | 52 |
| Ensemble | 100 | 66 | 22 | 36 | 30 | 33 | 53 |

Lecture : 46 % des auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 dans le transport et l'entreposage ont démarré leur activité. Parmi eux, 22 % de ceux ayant démarré en activité de complément sont pérennes 5 ans après.

Champ : France, entreprises des secteurs marchands non agricoles immatriculées au premier semestre 2014.

Source : Insee, enquêtes Sine et Auto-entrepreneurs 2014 (interrogations 2014 et 2019), base non-salariés.

Les auto-entrepreneurs dans la santé humaine et l'action sociale sont les plus pérennes

La pérennité à cinq ans des auto-entrepreneurs dépend fortement du secteur d'activité. Comme pour la génération 2010, la proportion d'auto-entrepreneurs actifs après cinq ans est la plus élevée dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale (45 %) et dans l'enseignement (31 %), en partie du fait de taux de démarrage très élevés (84 % et 79 %). Dans le premier secteur, les auto-entrepreneurs exercent souvent des professions de santé non réglementées, telles que psychothérapeutes, psychologues, sophrologues, acupuncteurs et homéopathes. Dans le second, il s'agit de l'enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs (moniteurs et coaches sportifs), d'enseignement culturel (professeurs de musique, théâtre, beaux-arts ou photographie) ou d'autres enseignements (soutien scolaire, cours de langues ou d'informatique). Pour les entrepreneurs individuels classiques, le taux de pérennité à cinq ans est également le plus élevé dans la santé humaine et l'action sociale (76 %). Il s'agit en revanche majoritairement de professions médicales ou paramédicales réglementées.

Les écarts de pérennité suivant les secteurs sont confirmés par une analyse « toutes choses égales par ailleurs » qui permet de mesurer l'effet spécifique de chaque facteur de pérennité d'une entreprise ayant démarré une activité ► **figure 2**.

► 2. Principaux déterminants de la pérennité des auto-entrepreneurs immatriculés en 2014

| | Rapport des cotes | | Rapport des cotes |
|---|-------------------|--|-------------------|
| Secteur d'activité | | Importance de l'activité au démarrage | |
| Industrie | 1,4 | Activité principale | Réf. |
| Construction | 1,1 | Activité de complément | 0,9 |
| Commerce | Réf. | | |
| Transports et entreposage | 0,6 | Activité d'auto-entrepreneur et métier principal identiques | |
| Hébergement et restauration | ns | Oui | Réf. |
| Information et communication | 1,1 | Non | 0,8 |
| Activités financières, d'assurance et immobilières | 0,7 | | |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques | ns | Situation familiale | |
| Activités de services administratifs et de soutien | 1,2 | Personne seule | 0,9 |
| Enseignement | 1,6 | En couple | Réf. |
| Santé humaine et action sociale | 2,5 | | |
| Arts, spectacles, activités récréatives | 1,5 | Sexe | |
| Autres activités de services aux ménages | 1,4 | Femme | ns |
| | | Homme | Réf. |
| Investissement au démarrage en euros | | Âge à l'immatriculation | |
| Aucun | Réf. | Moins de 30 ans | Réf. |
| Moins de 500 | 1,1 | De 30 à 39 ans | 1,3 |
| De 500 à moins de 1 000 | 1,1 | De 40 à 49 ans | 1,7 |
| De 1 000 à moins de 2 000 | 1,2 | 50 ans ou plus | 1,9 |
| De 2 000 à moins de 4 000 | 1,3 | | |
| 4 000 ou plus | ns | | |

ns : non significatif au seuil de 5 %. Réf. : modalité de référence.

Note : les variables les moins significatives du modèle n'apparaissent pas dans le tableau pour faciliter la lecture.

Lecture : toutes choses mesurables étant égales par ailleurs, les auto-entrepreneurs de l'enseignement immatriculés en 2014 ont une probabilité d'être pérennes à cinq ans relativement à celle de ne pas l'être 1,6 fois plus élevée que les auto-entrepreneurs du commerce (secteur de référence).

Champ : France, auto-entrepreneurs des secteurs marchands non agricoles immatriculés au premier semestre 2014 ayant démarré leur activité.

Source : Insee, enquête Auto-entrepreneurs 2014 (interrogations 2014 et 2019), base non-salariés.

Une pérennité plus faible dans le commerce et les activités spécialisées

Le commerce concentre la plus grande part des immatriculations d'auto-entrepreneurs (20 %) en 2014. Ils exercent le plus souvent une activité de commerce de détail sur éventaires et marchés (alimentaire, textile, etc.) ou de commerce et réparation d'automobiles. Seuls 17 % d'entre eux sont actifs au bout de cinq ans, en partie du fait d'un faible taux de démarrage (55 %). Pour les entrepreneurs individuels classiques, le taux de pérennité à cinq ans est également l'un des plus faibles dans le commerce (39 %). Par rapport aux auto-entrepreneurs, ils exercent plus fréquemment des activités d'intermédiaires du commerce en produits divers.

Le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques, qui regroupe notamment le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion ainsi que les activités de *design* et de photographies, représente 18 % des créations d'auto-entrepreneurs. Leur taux de démarrage y est élevé (72 %), mais seuls 28 % sont pérennes à cinq ans, soit un taux d'actif de 20 % après cinq ans, inférieur à la moyenne. Pour les entrepreneurs individuels classiques, le taux de pérennité à cinq ans est en revanche supérieur à la moyenne dans les activités spécialisées (56 %). Près de la moitié des créateurs y exercent des professions juridiques et comptables.

La pérennité de l'entreprise croît avec l'âge de l'auto-entrepreneur

La proportion d'entreprises pérennes cinq ans après leur création augmente aussi avec l'âge de l'auto-entrepreneur : 29 % des auto-entrepreneurs âgés de 50 ans ou plus lors de l'immatriculation de leur entreprise sont encore actifs cinq ans après, contre 16 % de ceux qui avaient moins de 30 ans. 45 % de ces auto-entrepreneurs de 50 ans ou plus étaient retraités ou au chômage avant de créer leur entreprise et 45 % n'ont pas le baccalauréat.

Cet écart n'est pas dû à une plus forte représentation des créateurs plus âgés dans les secteurs les plus pérennes. Près d'un quart des créateurs dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques étaient âgés de 50 ans ou plus comme dans la santé humaine et l'action sociale. Pourtant, la proportion d'auto-entrepreneurs actifs cinq ans après la création varie du simple au double en faveur du deuxième secteur. En revanche, il n'y a pas d'effet âge pour les entreprises classiques.

Les femmes auto-entrepreneuses sont majoritaires dans les secteurs les plus pérennes

37 % des créateurs immatriculés et 40 % des créateurs ayant démarré leur activité sont des créatrices. Une auto-entreprise sur quatre créée par une femme est active économiquement cinq ans après son immatriculation, contre une sur cinq lorsque le créateur est un homme. Cela s'explique par un meilleur taux de démarrage effectif des femmes (72 % contre 62 %) et une spécialisation sectorielle dans les secteurs les plus propices à la pérennité : les femmes représentent 78 % des auto-entrepreneurs dans la santé humaine et l'action sociale où la pérennité est la plus élevée, contre seulement 6 % dans le transport et l'entreposage où la pérennité est la plus faible. En revanche, à caractéristiques identiques, la pérennité est semblable que l'entreprise ait été créée par une femme ou par un homme. Elle est cependant plus forte, pour les hommes comme pour les femmes, en cas de vie en couple.

Après une année d'activité, l'investissement à la création a moins d'impact sur la pérennité

L'investissement initial à la création favorise la pérennité à cinq ans. En effet, 25 % des auto-entrepreneurs ayant investi à la création de leur entreprise sont encore actifs cinq ans après, contre 19 % de ceux n'ayant rien investi. Cet écart s'explique partiellement par un taux de démarrage plus faible pour les auto-entrepreneurs créant

leur entreprise sans investissement (62 % contre 71 % pour les autres) ► **figure 3**. Ils sont aussi moins nombreux à atteindre le premier anniversaire (72 % contre 78 % de ceux ayant investi) car ils ont rencontré des difficultés plus grandes. En revanche, passé la première année, l'investissement à la création n'est plus un critère déterminant de la pérennité de l'entreprise.

La crise sanitaire met en pause la croissance du chiffre d'affaires

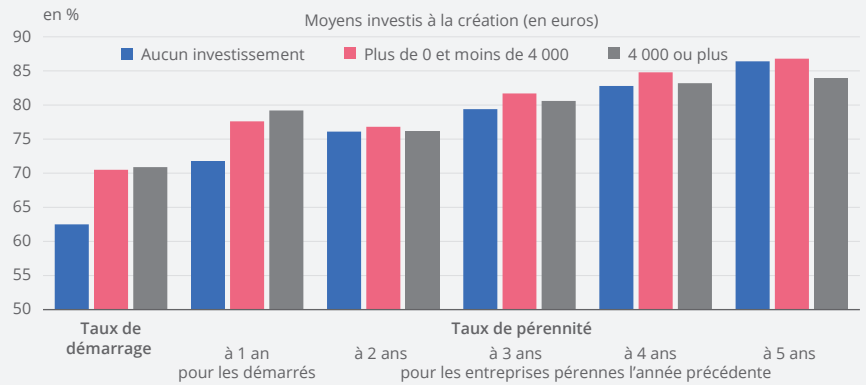
Les auto-entrepreneurs immatriculés en France métropolitaine en 2014 actifs six ans après déclarent en moyenne un chiffre d'affaires annuel de 15 800 euros en 2019 ► **figure 4**. C'est beaucoup plus que la génération de 2010 (11 200 euros déclarés pour l'année 2015 par les auto-entrepreneurs encore actifs en 2016). Entre la génération 2010 et la génération 2014, la part d'auto-entrepreneurs ne disposant d'aucun autre revenu cinq ans après la création est passée de 12 % à 35 %.

Le chiffre d'affaires moyen des auto-entrepreneurs de la génération 2010 s'est stabilisé à partir de leur troisième année d'activité tandis que celui de la génération 2014 a continué à croître. En revanche, avec la crise sanitaire de 2020, leur chiffre d'affaires chute de 12 % au premier trimestre 2020 par rapport au premier trimestre 2019. La baisse est plus marquée encore au deuxième trimestre 2020 (- 30 % en moyenne par rapport au même trimestre de l'année précédente), avant de rebondir au troisième trimestre tout en restant inférieur au niveau de 2019 (- 6 %). Cette tendance s'observe aussi sur l'ensemble des entreprises françaises des secteurs du commerce et des services avec des baisses respectives de leur indice de chiffre d'affaires de 16 % et 21 %. Si les tendances d'évolution observées entre 2016 et 2019 sur la génération 2014 s'étaient poursuivies, le chiffre d'affaires moyen estimé sur les trois premiers trimestres de 2020 aurait atteint 12 700 euros (+ 8 % par rapport à 2019), alors qu'il s'élève à 9 800 euros avec la crise (- 16 %).

Les auto-entrepreneurs de l'industrie et du commerce ont été moins touchés par la crise

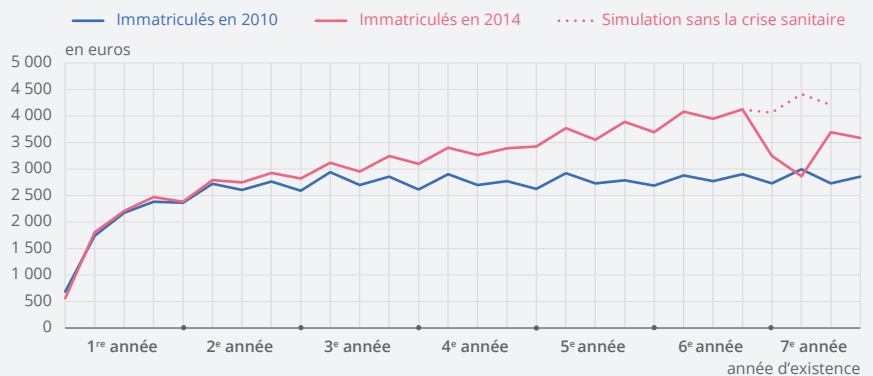
Les secteurs les plus affectés par la crise au deuxième trimestre 2020 sont le transport et l'entreposage (- 47 % de chiffre d'affaires par rapport au deuxième trimestre 2019), les arts, spectacles et activités récréatives (- 56 %) et l'hébergement et la restauration (- 62 %). À l'opposé, l'industrie et le commerce ont été moins touchés (environ - 20 %) et sont les seuls à avoir un chiffre d'affaires au troisième trimestre 2020 légèrement supérieur à celui du troisième trimestre 2019.

► 3. Taux de démarrage et de pérennité d'une année à l'autre selon les moyens investis à la création



Note : les auto-entrepreneurs des DOM ne sont pas entièrement couverts par la base non-salariés pendant leurs deux premières années d'existence et ont été exclus du champ.
Lecture : parmi les auto-entrepreneurs encore actifs 4 ans après leur immatriculation, 84 % de ceux ayant créé leur activité en investissant 4 000 euros ou plus sont toujours pérennes un an après.
Champ : France métropolitaine, auto-entrepreneurs des secteurs marchands non agricoles immatriculés au premier semestre 2014.
Source : Insee, enquête Auto-entrepreneurs 2014 (interrogations 2014 et 2019), base non-salariés.

► 4. Chiffre d'affaires trimestriel moyen des auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 et en 2014



Note :
- les prévisions de la cohorte 2014 pour les trois premiers trimestres 2020 ont été obtenues avec un modèle statistique estimé sur les chiffres d'affaires trimestriels de 2016 à 2019 et qui s'ajustait aux données réelles avec un taux d'erreur moyen inférieur à 1 % ;
- le chiffre d'affaires moyen du dernier trimestre 2020 est provisoire et sous-estimé ;
- les auto-entrepreneurs des DOM ne sont pas entièrement couverts par la base non-salariés pendant leurs deux premières années d'existence et ont été exclus du champ.
Lecture : les auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 en France métropolitaine actifs au dernier trimestre 2019 et en 2020 ont déclaré un chiffre d'affaires moyen de 2 950 euros au troisième trimestre 2016.
Champ : France métropolitaine, auto-entrepreneurs des secteurs marchands non agricoles immatriculés au premier semestre 2010 ou 2014, encore actifs au dernier trimestre 2015 (respectivement 2019) et ayant eu une activité économique en 2016 (respectivement 2020).
Source : Insee, enquête Auto-entrepreneurs 2010 (interrogations 2010 et 2015) et Auto-entrepreneurs 2014 (interrogations 2014 et 2019), base non-salariés.

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2020 des auto-entrepreneurs dont c'est l'activité principale en 2019 a chuté de 32 %, contre 23 % pour ceux pour lesquels l'auto-entrepreneariat est une activité complémentaire. Les premiers déclaraient des chiffres d'affaires beaucoup plus élevés avant la crise, de l'ordre de 5 000 euros par trimestre contre 2 000 euros pour les seconds. De plus, leur activité était globalement en hausse.

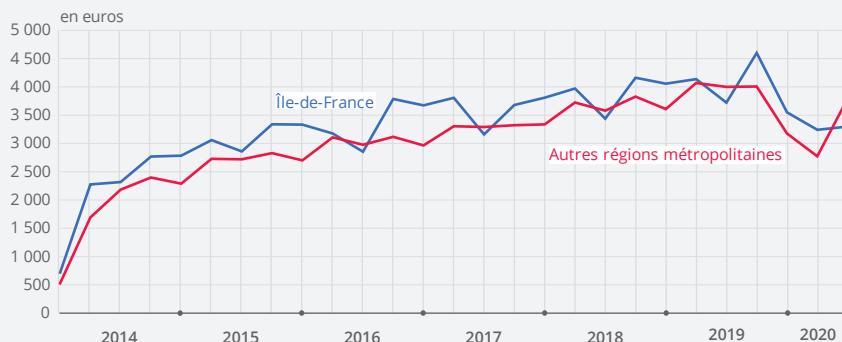
Bien que les auto-entrepreneurs plus âgés soient plus pérennes, leur chiffre d'affaires a été davantage touché par la crise. Le chiffre d'affaires des créateurs de 50 ans ou plus en 2014 a baissé en moyenne de

36 % au deuxième trimestre 2020, soit 6 points de plus que la baisse globale.

L'île-de-France a été moins affectée mais la reprise y est plus modérée

Au deuxième trimestre 2020, l'impact de la crise a été moins fort sur les auto-entrepreneurs implantés en Île-de-France (- 22 % de chiffre d'affaires par rapport au deuxième trimestre 2019, contre - 32 % en moyenne sur les autres régions de métropole). En revanche, la reprise au troisième trimestre a été beaucoup plus faible en Île-de-France (- 11 % de chiffre d'affaires par rapport au troisième trimestre 2019, contre - 5 %) ► **figure 5**.

► 5. Chiffre d'affaires trimestriel moyen des auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 selon l'implantation



Note :

- c'est l'implantation de l'auto-entrepreneur lors de la troisième interrogation (fin 2019-début 2020) qui est prise en compte ;
- les auto-entrepreneurs des DOM ne sont pas entièrement couverts par la base non-salariés pendant leurs deux premières années d'existence et ont été exclus du champ.

Lecture : les auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 et implantés en Île-de-France ont déclaré un chiffre d'affaires moyen de 3 160 euros au troisième trimestre 2017.

Champ : France métropolitaine, auto-entrepreneurs des secteurs marchands non agricoles immatriculés au premier semestre 2014, encore actifs au dernier trimestre 2019 et ayant eu une activité économique en 2020.

Source : Insee, enquête Auto-entrepreneurs 2014 (interrogations 2014 et 2019), base non-salariés.

Ce moindre rebond de l'activité en Île-de-France s'explique notamment par le secteur du commerce dont le chiffre d'affaires croît de 7 % au troisième trimestre 2020 par rapport au même trimestre de 2019 pour les auto-

entrepreneurs non franciliens alors qu'il baisse en Île-de-France (- 26 %). De plus, les auto-entrepreneurs franciliens exercent plus souvent des activités affectées par la crise au-delà de la période du premier confinement, comme les

activités spécialisées, scientifiques et techniques (26 % du chiffre d'affaires total du trimestre).

La crise a accentué les difficultés financières des auto-entrepreneurs fragiles

Les écarts de chiffre d'affaires entre les auto-entrepreneurs déclarant avoir souvent rencontré des problèmes de trésorerie entre 2017 et 2019 et les autres se sont accentués avec la crise.

Sur les trois premiers trimestres de l'année 2020, leur chiffre d'affaires moyen baisse de 20 % par rapport à 2019, contre 15 % pour les autres. Sur les trois premiers trimestres de 2019, ils déclaraient en moyenne 7 % de chiffre d'affaires en moins. Cet écart passe à 12 % sur les trois premiers trimestres de 2020. ●

Sylvain Juliachs (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Sources

Le **système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) - enquête auto-entrepreneurs** permet d'observer une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. L'échantillon utilisé est composé de 40 000 auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2014. Ils ont été enquêtés à trois reprises en 2014, 2017 et 2019. Seules les unités ayant été actives au moins un trimestre entre 2016 et 2018 ont été enquêtées pour la troisième vague. Le champ de l'enquête couvre 191 000 auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2014 dans les activités marchandes non agricoles. La nomenclature utilisée pour les enquêtes relatives à la génération 2014 est la NAF rév. 2 au niveau A21.

La **base non-salariés** est issue de deux sources administratives gérées par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) et par la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA). Elle fournit les chiffres d'affaires déclarés par les cotisants. Les millésimes de 2010 à 2020 ont été exploités pour l'étude des chiffres d'affaires des générations d'auto-entrepreneurs 2010 et 2014.

► Définitions

Entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009, le **régime de l'auto-entrepreneur** offre des formalités allégées de création d'entreprise, ainsi qu'un mode simplifié de calcul et de paiement des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Depuis le 19 décembre 2014, le régime a été remplacé par celui du micro-entrepreneur.

Un auto-entrepreneur est considéré comme ayant **démarré une activité économique** quand il déclare au moins un chiffre d'affaires non nul à l'Acos dans les huit trimestres suivant son inscription.

Un auto-entrepreneur ayant démarré son activité économique est considéré comme l'ayant **cessée** quand il ne déclare plus de chiffre d'affaires positif à l'Acos pendant huit trimestres consécutifs. Sa date de cessation économique est alors le dernier jour du dernier trimestre où le chiffre d'affaires déclaré est non nul.

Pour les auto-entrepreneurs ayant démarré leur activité, être **pérenne à N années**, c'est être encore actif sous ce régime N années après l'immatriculation. Par exemple, un auto-entrepreneur immatriculé au premier trimestre 2014, ayant démarré son activité, et encore actif au premier trimestre 2019 (un chiffre d'affaires positif) est considéré comme pérenne à cinq ans. Le terme « pérennité » est donc ici exclusivement réservé aux auto-entrepreneurs ayant démarré.

La proportion d'auto-entrepreneurs **actifs à N années** est le rapport entre le nombre d'actifs N années après l'immatriculation et l'ensemble des auto-entrepreneurs (ayant démarré leur activité ou non).

► Méthode

Les nombreux facteurs influant sur la pérennité des entrepreneurs ne sont pas indépendants les uns des autres. La régression logistique permet de mesurer l'effet spécifique de chaque facteur de pérennité, les autres facteurs étant inchangés (« toutes choses égales par ailleurs »). Les effets de chaque facteur sont présentés en écart par rapport à une situation de référence notée « Réf. ». L'odds ratio est le rapport des cotes de pérennité de la sous-population d'intérêt sur la sous-population de référence. La cote c d'un événement est égale au rapport de sa probabilité p sur la probabilité de l'événement opposé : $c = p / (1 - p)$. Plus l'odds ratio est supérieur à 1 (respectivement inférieur à 1), plus la probabilité d'atteindre le 5^e anniversaire est forte (respectivement faible) par rapport à la situation de référence.

► Pour en savoir plus

- **Dorolle A.**, « En 2019, 61 % des entreprises classiques créées cinq ans plus tôt sont toujours actives », *Insee Première* n° 1852, avril 2021.
- **Gourdon H.**, « Un nouveau record de créations d'entreprises en 2020 malgré la crise sanitaire », *Insee Première* n° 1837, février 2021.
- **Richet D., Bignon N.**, « Micro-entrepreneurs immatriculés en 2018 : dans les transports, deux sur trois travaillent via une plateforme numérique », *Insee Première* n° 1821, octobre 2020.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédactrices en chef :
A. Goin, S. Pujol

Rédacteurs :
A. Dugué,
C. Tchobanian

Maquette :
B. Rols

Code Sage : IP211873
ISSN 0997 - 3192 (papier)
ISSN 0997 - 6252 (web)
© Insee 2021
www.insee.fr

@InseeFr

